

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 02 avril 2026
Convocation du 27 mars 2026

Date d’Affichage :

03 avril 2026

Nbre de Conseillers

en exercice : 33

Nbre de présents : 31

Nbre d’excusés avec pouvoir : ... 2

Nbre d’excusé sans pouvoir : 0

Nbre d’absent : 0

Nombre de votants : 33

Etaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDÉ, M. Ludovic HÉBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, MM. Jean-Yves HÉDOU, Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Angélique FIQUET, Elfie THIBAUT, M. Vincent RENVOISÉ, Mmes Florence LELIEVRE, Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mmes Myriam HUAULT, Tiphaine MOREL, MM. Guillaume RICHARD, Douglas POTIER, David DUHAMEL.

Excusés avec pouvoir : Mmes Suzanne LE TUAL, Sabrina AUBÉRY

- Mme LE TUAL avait donné procuration à M. ORAIN

- Mme AUBÉRY avait donné procuration à M. GRIEU

CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE DESIGNATION DE SIX REPRESENTANTS

Madame Linda HOCDÉ donne lecture de son rapport.

VU le Code de la sécurité intérieure et notamment l'article L132-4.

VU la délibération du 14 Juin 1990, stipulant que la Ville de BOLBEC s'est dotée d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

CONSIDÉRANT le renouvellement électoral de mars 2026, il convient de désigner les 6 représentants du Conseil Municipal au sein de ce conseil local, sachant que Monsieur le Maire est membre de droit,

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de procéder à ces désignations.

.../...

Monsieur Christophe DORÉ Président de droit :

Membres :

- M. Ludovic HÉBERT
- Mme Dominique COUBRAY
- M. Jérôme ANQUETIL
- Mme Ghislaine FERCOQ
- Mme Angélique FIQUET
- Mme Myriam HUAULT

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR

POUR : 29 (élus de la Majorité) et M. DUHAMEL, élu de la minorité)

CONTRE : 5 (Mmes HUAULT, MOREL, MM. RICHARD, POTIER et DUHAMEL, élus de la Minorité)

Les élus de la liste « Fiers de Bolbec » se prononcent contre la liste de la majorité « Bolbec ensemble continuons ».

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

Pour extrait conforme,
(Suivent les signatures)
Le Maire,

Christophe DORÉ